

Notes de la séance de la Commission d'établissement de Pierrefleur

Date : le 30.11.2022

Lieu de la séance : la Salle des maîtres du collège de Pierrefleur

Présent-e-s :

Quart parent

- Myriam Charollais
- Emilie Perrenoud

Quart associatif

- Nicole Reynard Gaspoz, APEMS Pierrefleur
- Thibaud Spinetti, Terrain d'Aventure de Pierrefleur

Quart professionnel

- Ghislaine Vittoz, doyenne
- Noémie Martini, enseignante

Excusé-e-s/absent-e-s :

Quart parent

- Charlène Shala
- Christiane Zimmitti
- Lucila Graunauer

Quart politique

- Céline Dind
- Alice Girardet, conseillère communale

Quart associatif

- Evelyne Dommen, association de Maison de Quartier du Désert

Quart professionnelle

- Sébastien Nater, directeur
- Muriel Burnand, enseignante
- Fanny Schuler, enseignante

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du PV du 3 novembre 2022
3. Actualités de l'école.
4. Courrier de soutien sécurité routière Chablière (cf. annexe)
5. Préau de Pierrefleur.
6. Autres commissions d'établissement
7. Conseil des élèves
8. Autres idées de projets 22-23 :
9. Membres
10. Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction
11. Divers et propositions individuelles

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

2. Adoption du PV du 3 novembre 2022

Le PV du 3 novembre 2022 est adopté.

3. Actualités de l'école

Les constructions des Plaines-du-Loup avancent, l'école prend forme. La Conférence des directrices et directeurs va travailler sur les enclassements dès 2023. Les classes seront certainement constituées avant que le bâtiment soit prêt -> il faudra sûrement construire/trouver du provisoire. Env. 350 élèves en plus pour l'établissement de Pierrefleur. Est-ce que les enfants des Plaines-du-Loup qui vont au Vieux-Moulin restent dans l'établissement d'Entre-bois ou rejoignent déjà l'établissement à la rentrée 2023 ? La réflexion est en cours. Une APEMS devrait s'ouvrir dans le quartier.

Dès la rentrée d'octobre 2022 ouverture d'une classe d'accueil (env. 10 élèves) 5-6P sur le site des Bergières.

La question de l'action « pomme verte » donne lieu à la proposition d'organiser une /des journées sur l'alimentation avec le groupe PSPS. L'organisation de telles journées est en effet du ressort de l'établissement et non de la CET, qui pourrait collaborer avec des événements pour les familles. Idées : journée du lait, des fruits, pyramide alimentaire etc. avec diverses activités (pour le lait, Swissmilk met à disposition du matériel clé en main intéressant, pédagogique et ludique <https://www.swissmilk.ch/fr/ecoles/> et <https://www.swissmilk.ch/fr/ecoles/journee-du-lait-a-la-pause/> et <https://api.swissmilk.ch/wp-content/uploads/2022/11/communiqu-e-de-presse-smp-swissmilk-tdpm-2022-11-04-fr-2.pdf>). Il est rappelé que l'école n'a pas pour mission d'éduquer les parents !

- ➔ Ces informations sont transmises au groupe PSPS en vue d'une discussion pour une prochaine année lors de lancements de nouveaux projets. La CET est intéressée à collaborer avec des activités pour les parents ou les familles (p.ex. petit déjeuner avec les familles, soirée de parents).

4. Courrier de soutien sécurité routière Chablère (cf. annexe)

L'envoi du courrier de soutien (annexe 1) de la part de la CET est approuvé.

Myriam propose également de rappeler le danger du passage piétons de l'avenue du Grey au-dessus du sous-voie : a été signalé lors du café parents de Pierrefleur.

Emilie informe du courrier adressé à M. Payot de la part des habitants du Parc-du-Loup 1 : annexe 2.

5. Préau de Pierrefleur.

- Inauguration le 10 mai. Plage horaire réservée par les politiques : 11h15-12h15.
 - Des tables et bancs sont réservés pour 200 personnes : elles seront livrées le 9 mai.
 - Les enfants sortiront plus tôt et feront l'hymne de Pierrefleur.
 - Les enfants restent sous la responsabilité de l'école jusqu'à 11h50, puis c'est l'APEMS ou les parents qui prennent le relais. L'APEMS fait son dîner sur place.
 - Activités : quizz ou jeux sans matériel à créer par les élèves ou panneaux qui pourraient être laissés sur les pavillons, cf. activité « la grande récré » de l'établissement de Floréal.
 - CET peut mettre un peu d'argent s'il faut quelque chose pour les jeux et/ou compléter l'apéro.
- ➔ Myriam demande à la Ville quel genre d'apéro ils amènent pour savoir avec quoi compléter.
- Sur le flyer, il sera indiqué que chacun amène sa vaisselle. La CET complètera avec de la vaisselle amenée. Plutôt invitation festive « Fête du préau » qu'officielle « Inauguration officielle ».

6. Autres commissions d'établissement

Marché au projet des CET le 24.11.22 :

- Pierrefleur a présenté son projet « sécurité routière »
- Plusieurs projets pour le secondaire (écrans / sexualité)
- Primaire : beaucoup de projets avec les familles (Balade des familles avec enquête Maëlys et Lucien avec autrice qui dédicace, tombola), (Course d'école des familles - Visite des bâtiments se terminant par une fête au parc de Milan)
- Projet autour de la biodiversité avec les élèves + semaine de la biodiversité
- Sapins de Noël reçus dans les couloirs et décorés par les élèves (suggestion du conseil des élèves)
- Jeux cour d'école : panneaux avec jeux que les familles peuvent faire après l'école (Grande Récéré des familles)
- Rendez-vous des parents : jeudis soir de 20h à 22h, enfants de 0 à 12 ans, avec ou sans thème, 7 dates. Association les Fiches Nord

Retours du Conseil des établissements du 24.11.22

Le PV sera disponible ici : <https://www.lausanne.ch/vie-pratique/enfance-jeunesse-famille/scolarite-a-lausanne/conseil-et-commissions-etablissements/conseil-d-etablissements.html#proces-verbaux-et-ordres-du-jour-4>

7. Conseil des élèves

Aucune idée transmise.

- ➔ Noémie transmet le fait que la CET peut soutenir une activité du conseil des élèves.
- ➔ Le conseil peut aussi proposer une activité pour l'inauguration du préau.

8. Autres idées de projets 22-23 :

- Café-parent (petit-déjeuner) a été plébiscité par les parents. Nouvelles dates :
Bergières : 27 avril 2023
Bois-gentil/City-Blécherette/Pont des Sauges : 4 mai 2023
- Démarrer l'organisation d'une balade des familles après l'inauguration du préau. (L'Espace 44 avait fait un jeu de piste dans le quartier, plusieurs CET en font / en ont fait -> on peut reprendre des idées).
- Soutien d'un projet du groupe Egalité : la CET est ok de soutenir l'achat d'un livre. Il reste 400.- en caisse pour 2022.
- ➔ Noémie fait la demande formelle avec la somme demandée
- (en attente : Présentation du jeu avec les cartes Pokémon, activité pour les familles en lien avec l'alimentation si le groupe PSPS entreprend un projet).

9. Membres

- Un nouveau membre est élu au quart associatif : Thibaud Spinetti, pour le Terrain d'Aventure de Pierrefleur.
- Pas de nouvelles des CVE. Relance sera faite en février-mars.
- Il reste encore une place parents... et on recherche encore un-e secrétaire prêt-e à finaliser les PV, envoyer les ordres du jour, les décomptes de frais à la Ville, etc.

10. Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction

Cf. ci-dessus

11. Divers et propositions individuelles

L'établissement mène un projet de création de livre : « ailleurs au même instant ». Chaque classe va créer une page. La CET peut aider au financement de l'impression (budget 2023).

Fin de la séance : 20h45

Annexe 1 : Courriel adressé à la Ville le 3 décembre 2022

Adressé à Pierre Corajoud, délégué piétons, Service de la mobilité et de l'aménagement des espaces publics.

Monsieur le délégué piétons, cher Pierre,

Par le présent courrier, la Commission d'établissement de Pierrefleur souhaite soutenir officiellement la démarche des habitants et habitantes en faveur de la sécurité dans le quartier de la Chablière. En effet, les points de danger mis en évidence par ceux-ci sur l'avenue de la Chablière, le chemin Guiger-de-Prangins ainsi qu'au carrefour avec l'avenue de la Vallombreuse sont primordiaux pour sécuriser le chemin de l'école des élèves de Pierrefleur.

Si ces dangers étaient passés entre les lignes de la CET de Pierrefleur lors de notre démarche de 2020, ils n'en sont pas moins importants et pleinement soutenus par notre Commission.

Depuis l'année dernière et la fermeture du collège de la Chablière (1P-2P), le trajet mentionné jusqu'au collège de Pierrefleur est encore plus emprunté qu'auparavant par les jeunes enfants entre 4 et 6 ans, ce qui augmente encore les enjeux de sécurité du trajet.

Mme Alice Girardet, membre de notre commission pour le quart politique, nous a informés que tu t'étais déjà rendu sur place et nous te remercions pour cela.

Avez-vous déjà pu mettre en évidence certaines mesures qui pourraient être prises pour améliorer la situation ?

Je te remercie d'avance pour les nouvelles que tu pourras donner à notre Commission sur ce sujet et je te transmets mes meilleurs messages.

Pour la commission d'établissement de Pierrefleur

Myriam Charollais

Annexe 2 : Courrier adressé à la Ville par les habitant-e-s du Parc-du-Loup 1

Parents d'enfants domiciliés au Parc du Loup 1

p.a. Nathalie Jenelten
Parc du Loup 1b
1018 Lausanne

Monsieur le Municipal David Payot
Hôtel de Ville
Place de la Palud 2
Case postale 6904
1002 Lausanne

Lausanne, le 29 novembre 2022

Sécurité du dangereux passage piéton sis Route des Plaines-du-Loup

Monsieur le Municipal,

Parents d'enfants domiciliés dans le nouvel éco-quartier des Plaines-du-Loup, nous avons constaté au cours de diverses discussions que nous partagions les mêmes craintes au sujet du trajet que nos enfants empruntent pour se rendre à l'école depuis le nouvel éco-quartier des Plaines-du-Loup, en particulier en direction de l'établissement de Vieux-Moulin.

Ayant eu connaissance des démarches entamées par notre voisine domiciliée au Parc du Loup 3, Mme Wullschleger, nous avons souhaité nous y joindre, et en particulier à la demande qu'elle vous a adressée par email en date du 21 novembre 2022, celle-ci visant à dépêcher une patrouilleuse ou un patrouilleur sur ce site et à *minima* installer un panneau signalant la présence d'enfants dans ce périmètre.

En effet, nos enfants nous ont souvent rapporté que non seulement de nombreuses voitures ne s'arrêtaient pas pour les laisser traverser ce passage piéton mais encore que les véhicules se déplacent régulièrement bien trop rapidement. Il convient également de souligner que pendant les heures de pointes les bouchons sont très importants, ce qui réduit considérablement la vue des automobilistes qui bien trop souvent ne font alors pas attention aux piétons. Nous avons par ailleurs pu constater ces faits par nous-même lorsque nous traversons cette route particulièrement chargée, ce qui n'ira d'ailleurs pas en s'améliorant. En outre, ce passage piéton se situant au niveau de l'entrée/sortie du parking du vélodrome, cela augmente encore le nombre de voitures se déplaçant à proximité directe de ce passage et du trottoir y attenant. Vous admettez qu'il n'est dès lors pas disproportionné de qualifier ce passage de « dangereux ».

Dans la mesure où de nouveaux habitants rejoignent maintenant l'éco-quartier, et ceci encore pour les années à venir d'une part, et puisque ce passage piéton est également utilisé par les enfants du quartier se rendant à Bois-Gentil nous sommes convaincus qu'il est plus que nécessaire de mettre en place un vrai dispositif permettant d'appliquer des mesures visant à renforcer la sécurité de ce passage, et ceci sans plus attendre.

Il s'avère que plusieurs parents d'enfants domiciliés dans notre immeuble ne pouvant se libérer afin de se joindre à l'inspection locale qui se déroulera en présence de représentants de la coordination interservices « sécurité sur le chemin de l'école », ceux-ci ont souhaité manifester leur soutien à la démarche objet de ce courrier en le signant.

Par ailleurs, conscients que la Ville soutient activement le projet global de l'éco-quartier des Plaines-du-Loup, nous sommes confiants sur la suite que vous donnerez à notre demande.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Municipal, à l'expression de notre sincère considération.